

LE GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DÉVELOPPEMENT



ICT4ALL Forum Hammamet 27-28 Novembre 2008

« Thème Haut débit et, industrie du contenu pour le développement »

INTERVENTION

M. YOUSOUF OUEDRAOGO

Au nom DE

M. DONALD KABERUKA

PRÉSIDENT DU GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Excellences Messieurs les Ministres,

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole au nom du Président de la Banque Africaine de Développement, M. Donald Kaberuka qui en dépit de sa volonté n'a pas pu venir à l'ouverture solennelle des travaux de cet historique forum de Hammamet. Je tiens à exprimer notre profonde gratitude et notre sincère reconnaissance au pays hôte, la République de Tunisie qui, en partenariat avec un certain nombre d'institutions, dont la Banque africaine de développement, organise cette importante rencontre.

Cette rencontre regroupe en ces moments fortement marqués de symboles mondiaux, des chefs d'entreprises des secteurs public, privé et financier qui, pendant les deux prochains jours, vont examiner, sous diverses perspectives, les questions relatives au Haut débit et, à l'industrie du contenu pour le développement.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Je ne voudrais pas m'attarder ce matin sur les défis qui se posent à notre continent dans le Haut débit et à l'industrie de contenu. Cette question sera examinée en détail par les éminents experts ici réunis.

J'aimerais cependant dire avec force, le rôle majeur que les technologies de l'information et des communications (TIC) peut et doit jouer, de nos

jours, dans la promotion d'une croissance économique durable et dans la réduction de la pauvreté en Afrique.

Les TIC occupent une place grandissante dans tous les aspects du développement socioéconomique. Dans le domaine de l'éducation et de la santé où l'apprentissage en ligne et la fourniture à distance des soins médicaux sont aujourd'hui une donnée incontournable. Dans le commerce et l'administration publique ou elles ont permis des progrès prodigieux dans la rationalisation et la productivité du travail.

L'objectif ultime des TIC est de fournir des services appropriés et à un coût abordable aux communautés urbaines et rurales. Sa réalisation nécessite d'une part une infrastructure et une capacité optimale et d'autre part la création d'un environnement propice au développement et au déploiement rapides des services.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Ces dernières années, l'Afrique a fait des progrès remarquables mais hétérogènes en matière de développement de l'infrastructure de base des TIC.

Certes, **la pénétration de la téléphonie mobile**, largement dominée par le secteur privé, évolue rapidement – avec un taux de progression supérieur à 30 % en 2008 –, mais d'autres domaines tels que l'Internet haut débit n'ont pas suivi – seuls 5 pays africains affichent un taux de pénétration supérieur à 1% en 2008. Dans une économie mondiale sans cesse « virtuelle », la fracture numérique constitue une entrave de plus en plus marquée à la croissance de l'Afrique.

L'absence d'un réseau d'infrastructure de base à haut débit dans notre région constitue en réalité une menace à la croissance du trafic interne et de transit et explique les tarifs élevés pratiqués. La question la plus cruciale demeure la faiblesse des capacités et un fonctionnement moins efficace des réseaux régionaux de télécommunication. D'où l'encombrement du trafic régional dû à l'insuffisance de canaux directs entre les pays, les coûts élevés du trafic régional et international, qui affecte à la fois les services téléphoniques et de transmission de données et entraînent un accès onéreux aux services Internet et la lenteur des connexions.

Les statistiques récentes de l'Union internationale des télécommunications (UIT) soulignent la nécessité de mobiliser des centaines de millions de dollars d'investissement, notamment sous l'impulsion du secteur privé pour la mise en place et l'amélioration de l'infrastructure dans le continent. Pour y parvenir, il faudra trouver le bon dosage des politiques et des réglementations, établir des partenariats publics privés mûrement conçus et engager les fonds publics de manière sélective.

Excellences

Mesdames et Messieurs,

Lors du Sommet « Connecter l'Afrique » qui s'est tenu l'année dernière à Kigali, la Banque s'est engagée à collaborer avec l'UIT et d'autres organisations pour appuyer l'expansion de l'infrastructure à large bande en Afrique et aider les pays africains à élaborer des politiques et des réglementations visant à encourager l'investissement local et étranger dans le secteur des TIC.

La Banque est fermement disposée à remplir le mandat qui lui a été confié par l'Union Africaine au titre de développement des projets d'infrastructure du NEPAD et du Consortium pour l'Infrastructure en Afrique. En collaboration avec l'UIT et l'UA, nous nous sommes engagés à jouer un rôle significatif dans les mécanismes de suivi définis par le sommet de Kigali. Il s'agit en particulier de contribuer en collaboration avec les partenaires au développement de l'Afrique, notamment la Banque Mondiale, la Commission Européenne et la Banque Européenne d'investissement **à combler certains chaînons manquants dans les réseaux des TIC**, d'accroître les investissements dans l'infrastructure physique et à apporter un appui aux cadres politiques et réglementaires.

À travers **la Facilité pour la préparation des projets d'infrastructure au titre du NEPAD (NEPAD-IPPF)**, la Banque continuera de financer, entre autres initiatives, les études de faisabilité en TIC, la structuration de projets au titre des partenariats public-privé (PPP), et les services consultatifs en matière de transaction.

La Banque est à l'avant-garde de la mise en œuvre de **l'initiative pour le renforcement de l'assistance au secteur privé en Afrique (EPSA)**. Cette initiative comprend principalement trois composantes: **i) un fonds spécial**, qui octroie des dons au titre de l'assistance technique et du renforcement des capacités en appui au développement du secteur privé ; **ii) le cofinancement des opérations de prêts à garantie souveraine** ; et **iii) des lignes de crédit** aux Banques notamment les banques régionales de développement pour le financement des opérations non souveraines.

Grâce à ce dispositif, la Banque peut aujourd'hui financer des études portant sur des projets initiés par les secteurs public et privé. Nous continuerons d'encourager l'intégration de composantes TIC, par exemple les fibres optiques, dans la conception des projets d'infrastructure tels que les routes, les lignes de transmission d'énergie, les pipelines, les réseaux ferroviaires, l'eau et l'assainissement, etc. Notre ambition est d'optimiser les ressources, intégrer les TIC dans le développement rural intégré et réduire les coûts d'exécution.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Récemment la Banque a amorcé un processus de financement d'études sur **des projets de télécommunications à large bande pouvant déboucher sur des propositions de projets susceptibles de bénéficier d'un concours bancaire.** Elle vient en outre, de mettre au point **une stratégie d'intervention dans les TIC en vue de l'identification,** la préparation et la mise en œuvre d'opérations financières et l'exécution d'activités non financières dans le secteur des TIC.

À court terme, nos efforts porteront sur deux piliers : d'abord, la réalisation des dorsales régionales et nationales, à travers le financement direct d'infrastructures de télécommunication à large bande. Ensuite la préparation d'un environnement stratégique et réglementaire, permettant à l'Afrique d'attirer les flux de financements privés dont elle a besoin.

L'élargissement de l'accès aux infrastructures des TIC vise à permettre la réalisation par l'Afrique des objectifs de développement du millénaire

à travers notamment **la bonne gouvernance**, l'efficience dans la fourniture de services publics et la stimulation de l'investissement privé.

L'accès à l'information et aux moyens de communication reste un élément essentiel du développement de notre continent. Les TIC assurent la base de l'autonomisation de la population. Elles renforcent les capacités des individus et des institutions à innover et à mieux s'adapter aux changements.

À moyen terme, la Banque s'emploiera à stimuler la demande de réseaux et de services TIC en assurant l'informatisation de l'administration publique, la connectivité des écoles, des universités, des établissements de santé, et apportant des réponses adaptées aux besoins des États fragiles, des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire.

Nous sommes tous venus ici avec des attentes diverses. Mais nous ne pourrions y trouver une réponse satisfaisante que si nous parvenons à définir des plateformes communes, des lignes de convergences qui nous serviront de feuille de route. C'est ce à quoi la Banque vous invite tout en vous assurant qu'elle sera un fidèle allié pour la mise en œuvre d'une telle feuille de route.

Plein de succès à nos travaux

Merci de votre attention.